

Politique santé et sécurité

#Engagement 1 : Accorder la priorité à la santé et à la sécurité au travail

Idex fait de la santé et la sécurité de ses collaborateurs sa première priorité. La politique et les actions mises en place visent la responsabilisation et la mobilisation de chacun face aux diverses situations rencontrées au travail et aux risques qu'elles peuvent comporter.

L'engagement d'Idex en matière de santé et sécurité au travail contribue à l'objectif de développement durable de l'ONU (ODD 3) : *“Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge”*.

Cette politique est mise à jour en tant que de besoin et à une fréquence au moins annuelle.

Une culture partagée de la sécurité

L'ambition d'Idex est de **développer et entretenir une culture partagée de sécurité**. Nous souhaitons que la sécurité soit intégrée dans le quotidien de nos collaborateurs et sous-traitants, et donc dans chacune de leurs prises de décision.

C'est pourquoi nous avons notamment mis en place :

- **Les 6 règles d'or de la sécurité**, qui visent la prévention de nos risques majeurs, et doivent être respectées en toute situation pour éviter les accidents graves.

Nos activités nous exposent à des risques variés. Outre les chutes de plain pied et les opérations de manutention, quatre risques peuvent générer des lésions graves : le risque électrique, le risque chimique, les chutes de hauteur et le risque routier. Dans une logique de vigilance partagée, chacun est incité à réagir lorsqu'un collègue, un responsable, un client, un sous-traitant prend des risques. Accepter d'être interpellé permet de faire progresser - ensemble - la culture de la sécurité.

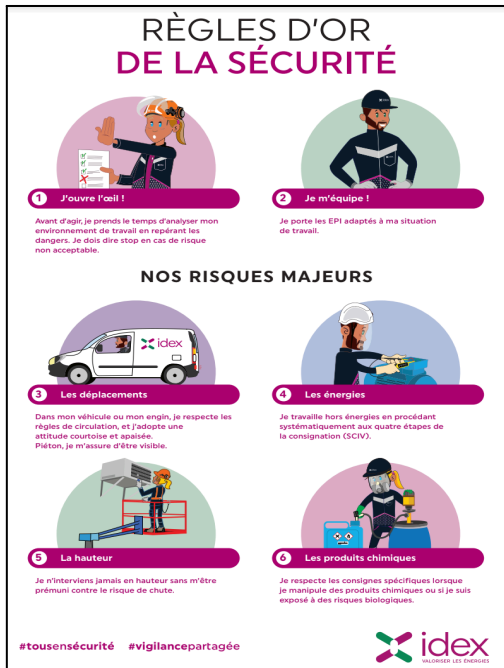
Avant d'agir ou au cours d'une intervention, il est nécessaire de prendre le temps pour :

- Analyser la situation dans laquelle on intervient,
- Réfléchir aux risques et aux parades qui peuvent être mises en place,
- Vérifier si les conditions de sécurité sont réunies ; à défaut, oser dire “stop”.

En complément, les équipements de protection constituent le dernier rempart contre l'accident. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire.

- **Les 11 bonnes pratiques managériales**, qui permettent à nos managers de s'autoévaluer et de définir des plans de progrès pour mieux intégrer la sécurité au quotidien.

L'engagement concret de nos managers est essentiel pour entraîner celui de leur équipe. Ils ont un rôle clef dans l'articulation de la sécurité avec les autres enjeux de l'entreprise. La performance opérationnelle globale d'une entité et ses résultats en matière de sécurité sont étroitement liés.



- **La démarche #tousPRO** (Propreté / Rangement / Ordre), qui vise à ancrer des standards exigeants, reflétant le professionnalisme des équipes Idex.

Le rangement des locaux techniques, ateliers, magasins et bureaux contribue :

- **à la sécurité**, car le rangement de nos locaux techniques, ateliers, magasins ou bureaux contribue à notre sécurité en supprimant les risques de chute de plain pied ou des manutentions hasardeuses ;
- **au bien-être**, car évoluer dans un environnement rangé améliore le cadre de vie et contribue au bien-être au travail
- **à l'image de l'entreprise**, car la bonne tenue de nos installations techniques, de nos véhicules et de nos bureaux participe à une relation de confiance avec nos clients.

Plusieurs outils sont mis à disposition des collaborateurs d'Idex pour respecter cette démarche sur tous les sites sur lesquels Idex est présent : des affiches #tousPRO, une charte image "rangement et propreté" et une check-list PRO fondées sur la méthode des 5S (Sélectionner, Situer, Scintiller, Standardiser et Suivre).

Ces dispositifs ont été co-construits avec des collaborateurs dans le cadre de groupes de travail et sont largement diffusés au sein du Groupe.

Nos managers de proximité, qui bénéficient d'un **parcours d'accueil spécifique** dans l'entreprise, ont été formés à l'animation de ces dispositifs.

Un parcours collaborateur complet

Les accueils sécurité

Dès leur prise de poste, l'ensemble des collaborateurs du groupe Idex suivent un **parcours d'accueil sécurité**, qui se déroule en 2 phases :



Cet accueil est l'occasion de présenter l'activité, les risques associés et les moyens de prévention mis en place pour éviter les accidents. C'est la première étape pour partager nos ambitions et ancrer la culture de sécurité.

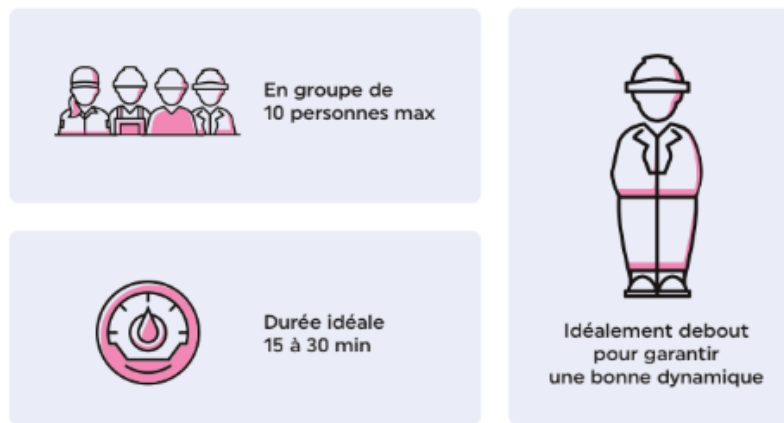
Des "routines" prévention prennent ensuite le relais pour entretenir la dynamique et répondre aux situations concrètes auxquelles sont confrontées les équipes sur le terrain.

Les causeries prévention

La causerie prévention est un moment de sensibilisation organisé régulièrement en équipe. Elle permet de faire réfléchir les collaborateurs sur une situation donnée, et les amener à formuler des propositions concrètes. Nos causeries sont :

- **participatives** : *chacun peut s'exprimer sur le thème pour que l'équipe progresse en prenant l'engagement de modifier ses façons de faire.*
- **concrètes** : *chacun remonte des situations d'actualité (en lien avec le thème) dans le but d'identifier en groupe les solutions à mettre en place.*

Le nombre de causeries est passé de 4 605 en 2024 à 5 403 en 2025.



Caractéristiques des causeries sécurité

Des événements de sensibilisation autour des causeries sont organisés régulièrement, en complément de la semaine de la sécurité :

- en septembre 2023, la journée “Stop élec”, dédiée au risque électrique
- en septembre 2024, la journée “Stop Rentrée” invitant les collaborateurs à se remémorer les règles d’or de la sécurité au retour des congés d’été
- en février 2025, une campagne d’information sur les risques associés au travail en hauteur (“Travail en hauteur, pas le droit à l’erreur”)
- tout au long du second semestre 2025, une campagne d’information, sous forme de vidéos en cinq épisodes sur le port des équipements de protection individuels (EPI) adaptés aux différents risques, clôturée par une causerie nationale en janvier 2026.

Les visites préventives de sécurité

La visite préventive de sécurité (VPS) est un dispositif pédagogique qui a pour but de faire progresser un salarié sur ses pratiques en matière de santé et de sécurité. L’objectif premier est d’identifier des prises de risque (AD) et de conduire le collaborateur à modifier librement ses comportements en le mobilisant sur des actions correctives immédiates.

La VPS se déroule en 3 temps :



L’organisation

(en amont)

- Planifier les visites
- Prévenir les visités



L’observation

(15 à 20 min)

- Expliquer l’objectif et rassurer
- Observer de loin et de près
- Noter ses observations au fur et à mesure avec un fil conducteur
 - Quels sont les risques ?
 - Que peut-il se produire ?
 - Comment faire autrement dans de meilleures conditions ?



Le dialogue

(20 à 30 min)

- Écouter et faire parler le visité
- Présenter ses observations de façon factuelle, sans jugement
- Inviter le visité à proposer des actions correctives
- Engager le visité à être plus prudent dans son quotidien
- Etablir un CR pour le suivi des actions différées

Sur site/installation

6 514 VPS ont été réalisées en 2025 contre 6 004 VPS en 2024.

Des dispositifs de prévention complémentaires

De nombreux dispositifs de prévention viennent compléter la démarche :

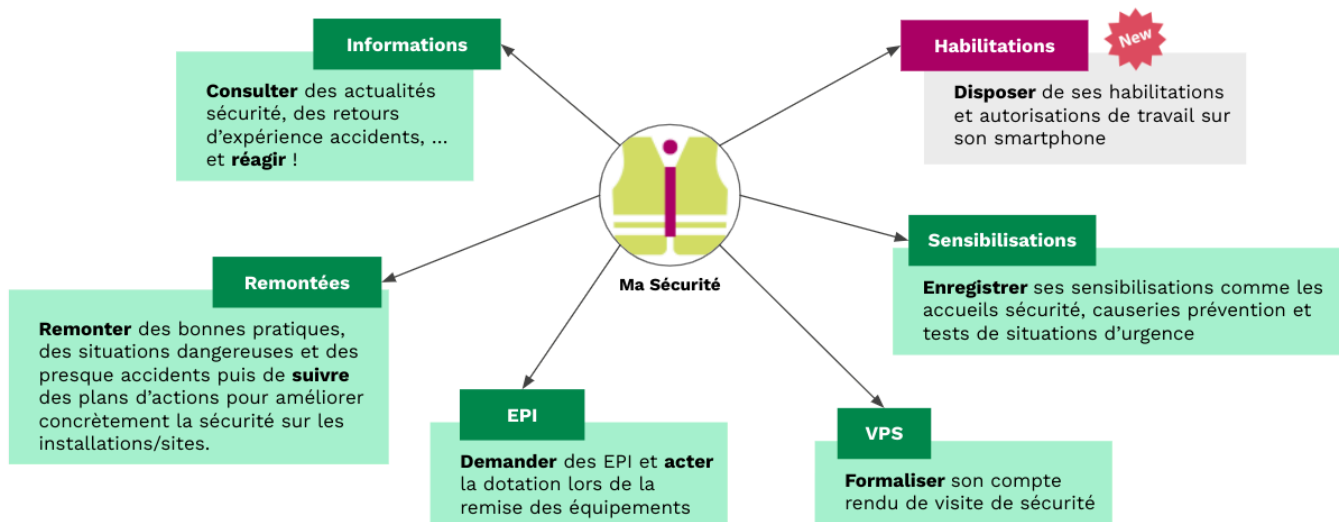
- **des plans de formation** : depuis 2023, l'ensemble des collaborateurs du groupe doit obligatoirement suivre chaque année un module digital de sensibilisation portant sur la sécurité. Des modules de formation adaptés aux différents métiers et sites d'intervention sont proposés dans le cadre du plan de formation du groupe
- **le suivi des habilitations**, matérialisé par un passeport "habilitation", indispensable pour une intervention
- **le suivi médical** : chaque collaborateur bénéficie d'un suivi médical permettant de s'assurer qu'il est apte à la réalisation de ses missions.
- **le port des EPI, EPC et vêtements de travail** : dès le premier jour chez Idex, le responsable remet aux salariés un kit EPI et des vêtements de travail. Selon le métier, les salariés peuvent être amenés à compléter leur besoin en EPI avec leur responsable.
- des **audits** sur site et terrain mais aussi préventif sur les véhicules
- des **visites périodiques obligatoires** des bâtiments, locaux, et sites d'exploitation pour répondre à ses obligations légales ou contractuelles.
- **le "flash info sécurité"** dont l'objectif premier est de partager de l'information au niveau national et affiché dans nos agences, sur nos sites, envoyé par mail aux équipes ou utilisé par les managers lors de causerie.

Une application mobile pour fluidifier les échanges

Techniciens et encadrement s'appuient au quotidien sur l'**application interne "Ma Sécurité"** pour le suivi en temps réel de la sécurité. Celle-ci fait régulièrement l'objet d'améliorations en fonction des demandes du terrain.

Cette application facilite les échanges entre chaque technicien et son encadrement :

- Le technicien a accès à l'ensemble des supports de sensibilisation et actualités. Il peut signaler les situations dangereuses ou presque-accidents, partager des bonnes pratiques et formuler ses demandes d'EPI. Il a accès à ses habilitations et autorisations de travail.
- L'encadrement partage des informations, enregistre la remise des EPI, formalise les compte-rendu des accueils sécurité, causeries et VPS et traite les situations dangereuses signalées.



Présentation du fonctionnement de "Ma Sécurité"

En cas d'accident, les processus de gestion visent à apprendre de nos erreurs et à faire en sorte que les accidents constatés ne se reproduisent pas. Chaque accident fait l'objet d'une analyse et d'un retour d'expérience avec les personnes concernées, afin d'identifier les causes et de prendre les mesures correctives appropriées.

Des événements phares : la semaine de la sécurité, les "STOP rentrée" et la journée #tousPROches

La semaine de la sécurité

Depuis 2021, Idex organise annuellement la Semaine de la Sécurité. Pour la sixième édition en 2026, le thème de ces cinq jours d'ateliers était la santé mentale. 410 ateliers ont rassemblé plus de 3500 participants.

Idex vous souhaite de bons ateliers.
 Santé mentale : en parler et agir

Les “STOP rentrée”

Depuis 2023, Idex organise des “STOP rentrée”. L'historique des accidents montre en effet une augmentation de leur nombre durant les périodes de rentrée, d'octobre à décembre.

Cet évènement, sur une journée, est composé de causeries organisées par les managers de proximité afin de se préparer aux enjeux de la rentrée et aux contraintes associées. L'objectif est que - collectivement - chaque équipe définisse les moyens de maîtrise pour ne pas connaître d'accident. Les causeries sont réalisées à partir de “Mémos manager” qui guident les animateurs.



16 septembre 2024
MÉMO MANAGER
“STOP rentrée”
Anticiper pour prévenir !

Vous allez animer la causerie prévention

“STOP rentrée : anticiper pour prévenir”

Cette causerie est organisée nationalement le 16 septembre 2024 afin de se préparer aux enjeux de la rentrée et aux contraintes associées : stress, empressement, fatigue, contrariétés... L'objectif est que - collectivement - chaque équipe définisse les moyens de maîtrise pour ne pas connaître d'accident !

Diffusez la première vidéo : [Contexte](#)

- Demandez-leur de réagir : avez-vous des commentaires ?

Diffusez la deuxième vidéo : [Témoignages brûlure chimique](#)

- Demandez-leur de réagir : Qu'en pensez-vous ?
- Indiquez que cela n'arrive pas qu'aux autres... et rappelez l'importance de respecter les règles de prévention. En particulier nos règles d'or de la sécurité !

Diffusez la dernière vidéo : [Témoignage "hommes pratiques" des collègues](#)

- Demandez leur de réagir : Quels risques avons-nous (au sein de notre équipe / site(s)) en cette période de rentrée ?

Passer à la dernière question : Quelles(s) décision(s) concrètes prenons-nous collectivement pour éviter de connaître un accident durant cette période ?

Pour finir, écrivez vos actions concrètes décidées dans le champ commentaire de la sensibilisation enregistrée sur Ma Sécurité.

Causerie à enregistrer dans l'application
Ma Sécurité à l'initiative de l'entreprise
Analyse avant d'agir à STOP

09/2024



Le 15 septembre 2025, 235 causeries ont ainsi été animées, avec la participation de plus de 2000 salariés.

La démarche “#tousPRO” et la journée #tousPROches

Dans le cadre de notre démarche PRO (Propreté Rangement Ordre), Idex organise pour la quatrième année consécutive une journée #tousPROches : le siège de Boulogne ainsi que les sièges des directions régionales ferment pour que l'ensemble des collaborateurs des fonctions supports puissent consacrer cette journée à aider les opérationnels à ranger, nettoyer les antennes, agences et les sites clients. Cette journée permet également de renforcer l'esprit d'équipe et la solidarité.

La sécurité, une priorité également pour nos sous-traitants

Idex veille à ce que la culture de la sécurité soit partagée avec ses sous-traitants.

Lors du démarrage d'un contrat avec un client, **une visite du site** est réalisée avec l'ensemble des prestataires (dont les éventuels sous-traitants d'Idex), le responsable d'affaire et le responsable Sécurité - Qualité - Environnement - Energie (SQEE), afin d'identifier les risques liés à la co-activité. Grâce à cette visite d'inspection commune, un **plan de prévention des risques** liés aux prestations assurées par nos équipes et celles de nos prestataires est réalisé.

Le plan de prévention est diffusé et commenté sur site. Une feuille d'émargement des techniciens est signée par tous les collaborateurs travaillant sur site. Le plan est revu en cas de modification des équipements, du périmètre physique ou des prestations, et *a minima* une fois par an.

Les situations dangereuses signalées sur le site des clients sont partagées avec eux pour établir un plan d'actions commun.

La sécurité fait systématiquement l'objet d'une clause dans chaque contrat avec nos sous-traitants les engageant à intégrer le système de management de la sécurité d'I dex, au-delà des obligations réglementaires. A cela s'ajoute la possibilité pour I dex de réaliser des audits de contrôle.

Des actions pour améliorer la santé et la qualité de vie au travail

Des **enquêtes régulières** permettent de mesurer le niveau de satisfaction et les attentes des collaborateurs concernant leur qualité de vie au travail.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur la santé mentale et physique des collaborateurs sont pris en compte, en s'appuyant notamment sur le développement de formations et webinaires (ex : formation gestes et bonnes postures, webinaire ergonomie au travail) et de dispositifs de soutien social et/ou psychologique. Un **accompagnement psychologique** est ainsi mis en place par le biais de prestataires externes spécialisés. Les collaborateurs d'I dex Energies peuvent consulter des psychologues diplômés, disponibles 24/7, *via* la plate-forme Pros-Consulte.

Webinaire Santé-Sécurité

animé par Olivier Decourcelle - ERGOS CONCEPT
Mardi 6 décembre de 14 à 16h

Ergonomie poste de travail

- > Le corps humain et les risques associés à une mauvaise posture de travail
- > Mieux se connaître pour adapter ses pratiques aux différents environnements de travail
- > Partage de bonnes pratiques, simples et concrètes, à l'aide d'un poste témoin

Au bureau ou en télétravail, adoptons les bons réflexes pour éviter les maux à long terme

Sensibilisation Santé Sécurité | Novembre 2022 | Interne

idex 1

Une organisation orientée vers l'amélioration continue des résultats

Une filière sécurité structurée au niveau national et régional

Pour accompagner l'ensemble de nos collaborateurs dans le développement de cette culture partagée de la sécurité, déployer les actions, suivre et analyser les résultats, I dex s'appuie sur une direction santé-sécurité et un réseau de **plus de 50 responsables Sécurité, Qualité, Environnement et Énergies (SQEE)** répartis sur l'ensemble du territoire dans les entités du groupe. La Direction santé-sécurité anime des comités de prévention mensuels et un comité de pilotage trimestriel avec les responsables SQEE.

La présence des "acteurs sécurité" a été renforcée sur le terrain dans le cadre de l'accord CSE signé en décembre 2019. Celui-ci a permis de désigner 1 membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et 2, voire 3, représentants de proximité (RP) par

région : des salariés au plus proche des opérationnels pour échanger concrètement sur la sécurité.

Des résultats et objectifs partagés

Le reporting et l'analyse des résultats en matière de sécurité sont intégrés à tous les niveaux de l'entreprise, des réunions mensuelles de la filière performance (dont la sécurité constitue une dimension clef), au Comex - destinataire de statistiques hebdomadaires - et au conseil de surveillance, auquel il est rendu compte de l'évolution des résultats en matière de sécurité à fréquence au moins trimestrielle.

La réalisation des VPS et causeries, et le délai de traitement des remontées de situations dangereuses, constituent un objectif conditionnant la rémunération variable des directeurs régionaux et directeurs d'agence.

Pour leur permettre de piloter la sécurité, ils ont accès à des **tableaux de bord de suivi des indicateurs sur leur périmètre, et au niveau du Groupe.**

I dex s'appuie sur un système de management intégré (SMI) basé sur le principe de l'amélioration continue. La majorité des sites I dex, représentant 83% des effectifs du groupe en France (81% en incluant l'international) disposent d'une certification Iso 45001 ou MASE.

Taux de couverture des certifications Iso 45001 ou MASE (en % des effectifs France)	2022	2023	2024	2025	Cible 2030
	71%	81%	82%	83%	90%

L'ensemble de ces actions a contribué à faire baisser le **taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (Tf1)** de plus de 50% entre 2019 et 2025. I dex se fixe pour objectif d'atteindre un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt inférieur ou égal à 6 à horizon 2030.

